

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024**

*L'an deux mil VINGT QUATRE, le TREIZE du mois de SEPTEMBRE, à DIX-HUIT heures et TRENTE minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.*

Etaient présents :

- *Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET*
- *Messieurs Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, David PETITON, Philippe BOSQUET*

Absents excusés :

- *Monsieur Francis LEGROUT*
- *Madame Catherine CORNILLOT*
- *Monsieur Jean-François DEROIDE*
- *Monsieur Philippe HERITIER*

Pouvoir :

- *Madame Catherine CORNILLOT à Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET*
- *Monsieur Jean-François DEROIDE à Madame Véronique DEPREUX*
- *Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Daniel GUEROUT*

*Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET a été élue secrétaire de séance.*

Date des convocations : le 02 octobre 2024

Date d'affichage : le 02 octobre 2024

*Madame DEPREUX ouvre la séance.*

**Ordre du Jour :**

- *Adoption du procès-verbal de la séance précédente*
- *Communications de Madame le Maire*
- *Communications des commissions*
  - *Commission jeunes*
  - *Commission cimetières*
    - *Engazonnement du cimetière de Blancmesnil*
    - *Validation du règlement*
- *Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques*
- *Travaux supplémentaires façades de l'église*
  - *Travaux fortuits de maçonnerie*
  - *Restauration des 4 vitraux*
  - *Demandes de subventions*
- *Questions diverses*
  - *Collecte des déchets verts*

**Ajouts à l'ordre du jour :**

- *Problèmes de transport scolaire Ecole Maternelle*
- *Achat sapin de Noël*
- *Construction de Mr et Mme CORNIER*
- *Attribution des cabines de plage*

***Avant le début de la séance, Mme le Maire souhaite avoir une pensée pour les proches de Madame LEGROUT.***

## ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance précédente, transmis préalablement à chaque membre du Conseil Municipal, est adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DE MADAME LE MAIRE

#### ○ Projet Basse Saône 2050

Madame DEPREUX souhaite informer les membres du conseil des discussions qui ont et auront lieu autour du dossier Basse Saône 2050.

Suite à la visite du Préfet le 20 septembre et à la réunion technique du 1<sup>er</sup> octobre avec le Syndicat des Bassins Versants Saône Vienne et Scie, Madame DEPREUX a pu constater que les réponses apportées pour le stationnement sur la zone des travaux sont cohérentes.

Elle remet à chacun un poster qui récapitule les états actuel et futur du terrain et les espèces faune et flore qui existent ou existeront sur le site.

Elle explique qu'il s'agit d'un dossier de 20 ans, pour lequel la municipalité ne prend réellement part que depuis une année.

Il apparaît nettement que toute la zone, contrairement à aujourd'hui, se constituera de marais salants, et que le paysage que nous connaissons actuellement n'aura rien à voir avec celui à venir.

Dans ce cadre, il est certain que la mise en place d'un parking est impossible (zone inondable de surcroît).

Les interventions de Mr LEGROUT ont néanmoins permis de mettre en avant la question du stationnement.

La question de l'aménagement du parking actuel (avec agrandissement) est aujourd'hui à l'étude.

Une réunion en sous-préfecture pour intégrer cet aménagement au PPRLI aura prochainement lieu.

Madame DEPREUX indique qu'elle se tourne vers la communauté d'Agglomération afin d'étudier et de porter financièrement les projets de stationnement, de piste cyclable et de conservation des chemins. Mr JUMEL, président de Dieppe-Maritime et Mr WEISZ, viendront en mairie le 6 novembre prochain (9h30) afin que soient étudiées nos préoccupations.

Elle invite également tous les membres du Conseil à participer à la réunion de travaux du projet prévue en mairie de Sainte-Marguerite le 16 octobre à 18h00.

### COMMUNICATIONS DES COMMISSIONS

#### ○ Commission Jeunes

La première réunion de la commission a eu lieu le samedi 28 septembre à partir de 11h00.

Madame DEPREUX leur a indiqué les remarques du Conseil concernant l'attribution de l'aide pour le permis de conduire.

Clara MACRÉ confirme que la commission cherchera des exemples d'autres communes de même taille qui ont mis cette aide en place (modalités, montant, nombre d'heures...).

Madame DEPREUX précise que le Département, via le dispositif «Coup de pouce» peut déjà octroyer jusqu'à 400 €. La question sera réétudiée au vu de ces éléments.

La commission a également évoqué les équipements qu'elle souhaiterait voir installés à l'aire du verger.

Concernant la pump track, il est indiqué que le terrain, que la municipalité souhaite voir rester naturel, ne pourra pas accueillir ce type d'équipement.

Le panier de basket, proposé au niveau de la salle du point de rencontre, ne sera pas installé à cet endroit car s'agissant d'un parking, ce serait trop dangereux. Il est proposé de l'installer au niveau de l'aire du verger mais la commission se pose la question du sol, qui ne permet pas de faire rebondir le ballon.

L'installation d'un barbecue serait envisageable également, ainsi que des bancs et l'éclairage public.

La société Komat et Valco proposera prochainement un devis pour le panier de basket, les bancs, le barbecue et des poubelles.

Comme suggéré par Mr LEGROUT, un sondage sera réalisé auprès des habitants, reprenant également ces éléments, afin de prioriser les équipements.

#### ○ Commission Cimetières

L'ensemble des membres du Conseil a réceptionné le projet de règlement pour les cimetières. Ce règlement prend en compte les espacements nécessaires pour le passage d'une petite tondeuse suite à l'engazonnement.

L'ensemble des membres du Conseil valide le règlement des cimetières et l'engazonnement du cimetière de Blancmesnil.

○ **Commission Finances**

La première réunion de la commission Finances en vue de l'élaboration du budget primitif 2025 aura lieu le vendredi 8 novembre à partir de 17h00.

**INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES**

Par courriel en date du 18 juin 2024, le SDE76 nous informait de la validation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE) par la Préfecture et nous invitait à confirmer le nombre de points de charge à retenir dans le nouveau mode de gestion et de déploiement des bornes de recharges.

Dans ce cadre, il nous a été confirmé le nombre de points de charges retenu pour la commune :  
2 point(s) de charge d'un minimum de 3.5 kW\*\* répartis sur le(s) parking(s) public(s) soumis à la loi LOM et/ou Climat et Résilience, à savoir, la mairie, 2220 route de la mer.

Les membres du Conseil, à 9 voix pour et une abstention, valident l'apposition de deux points de charges au niveau du parking de la mairie.

Ils autorisent Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES FAÇADES DE L'ÉGLISE**

Un bilan des travaux d'assainissement des façades de l'église a été réalisé le 3 septembre 2024 par les bâtisseurs d'Aotefois.

Des pierres de tuffeau usées par le temps, doivent être remplacées, les contreforts doivent être déposés et reposés, un coulinage en chaux et un démaillage doivent être réalisés. Le coût total de ces travaux fortuits est de 13 436.12 € HT.

Les membres du Conseil valident à l'unanimité le devis présenté.

4 vitraux ont dû être déposés en urgence afin qu'ils ne soient pas plus endommagés.

Il pourrait être opportun de les restaurer avant la repose.

Un premier devis de 6 167.04 € a été réalisé par la Société Atelier du Vitrail pour un montant de 5 139.20 € HT. L'Atelier Delandemare, sollicité par le maître d'œuvre, n'a pas encore répondu et l'Atelier Forfait, qui proposait un devis de 4 992 €, ne pourra pas intervenir rapidement.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, donnent leur accord pour la réalisation des travaux par l'Atelier du Vitrail.

Nous avons contacté la DRAC afin que ces travaux supplémentaires puissent être intégrés par avenant, à la subvention initiale.

Nous avons également transmis notre demande au Département.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité que des demandes de subventions soient effectuées auprès de la DRAC, de l'Etat et du Département.

**QUESTIONS DIVERSES**

○ *Collecte des déchets verts*

De plus en plus d'habitants nous font part de leur inquiétude quant à l'arrêt du ramassage des déchets verts cette année.

Nous avons sollicité un rendez-vous avec Monsieur CHERVIN, Chargé de mission biodéchets pour Dieppe-Maritime, afin de trouver une solution satisfaisante. Madame DEPREUX, Monsieur LEGROUT et Madame LAFOREST ont assisté à cette réunion.

*La commune de Varengueville-sur-Mer proposait cette année, la mise à disposition d'une benne de collecte tous les 15 jours. Le temps passé par l'agent de la commune est remboursé par la communauté d'Agglomération. Cette commune dispose d'un tracteur capable de «tasser» régulièrement les déchets verts, ce qui n'est pas notre cas.*

*Monsieur CHERVIN nous confirme que la mise à disposition de la benne (aux frais de la communauté d'Agglomération) pourra se faire également tous les 15 jours, en décalage avec la commune de Varengueville-sur-Mer, ce qui permettra aux habitants de se rendre dans l'une ou l'autre commune, chaque semaine. Un broyeur de végétaux, utilisé par un agent de Dieppe-Maritime, sera également mis à disposition (en dehors des dates de préconisation de non taille des haies), et permettra aux usagers de repartir avec le broyat.*

*Un agent communal devra être sur place le jour de la mise à disposition. Les heures seront remboursées par convention au même titre que la commune de Varengueville-sur-Mer.*

*Seul le souci du tracteur se pose. Monsieur CHERVIN étudiera une solution (prêt par la commune de Varengueville-sur-Mer, location par prestataire externe...).*

*Madame LAFOREST a demandé s'il était possible d'être toujours dotés des sacs pour le transport dans les véhicules. Il nous a été répondu négativement.*

- *Problèmes de transport scolaire – Ecole Maternelle*

*Madame LAFOREST a recontacté Madame POULAIN, Présidente du SMVOS, suite aux soucis de transport scolaire. Contrairement à ce qui nous avait été annoncé, Monsieur PETITON indique que les soucis persistent. Madame POULAIN nous indique d'une personne supplémentaire sera présente l'après-midi à compter de la semaine prochaine, mais qu'à l'heure actuelle, aucune solution n'a été trouvée pour le matin.*

*Madame LAFOREST a demandé si la solution des feux tricolores avait été étudiée. Madame POULAIN lui indique de non, car la demande ne peut pas émaner du SMVOS.*

*Madame LAFOREST a laissé un message ce matin à Monsieur SELLIER, responsable de notre secteur pour la Direction des Routes afin de savoir s'il est possible de nous mettre à disposition des feux tricolores, activables manuellement par l'ATSEM au moment de la traversée.*

- *Achat du sapin de Noël extérieur*

*Nous avons décidé l'an dernier de supprimer l'éclairage de Noël au niveau des réverbères et de privilégier un grand sapin sur la place Sylvain Halfon. Les Jardins d'Avremesnil nous ont contacté afin de prévoir la commande pour cette année. Nous avons le choix entre un épicéa (192 €) ou un Nordmann (310 €). Les membres du Conseil préconisent l'épicéa.*

- *Construction d'un garage par Monsieur et Madame CORNIER*

*Madame le Maire souhaite informer que plusieurs personnes l'avaient alertée sur la construction du garage (problème de hauteur, de surface, ou de compatibilité avec le dossier déposé).*

*Un rendez-vous a été pris avec Monsieur LEGROUT afin de procéder aux vérifications le 1<sup>er</sup> octobre. Ce contrôle, avec reprise des côtes, n'a montré aucune infraction.*

- *Attribution des cabines de plage*

*Mesdames DEPREUX, CORNILLOT et LAFOREST se sont réunies le 9 octobre et ont évoqué le mode d'attribution des cabines de plage.*

*Pour rappel, nous attribuons les cabines prioritairement aux sainte-margueritais puis par tirage au sort aux habitants des autres communes.*

*Pour 2025, nous avons reçu la 17<sup>ème</sup> demande. Elle ne peut donc pas être honorée pour le moment.*

*Nous constatons que certaines cabines ne sont que très peu utilisées.*

*Un courrier sera donc rédigé afin de «responsabiliser» certains usagers. Si l'utilisation ne se fait que sur une période, la cabine pourrait être proposée à une autre personne le reste du temps.*

*Il est proposé de modifier le tarif de location, actuellement de 550 € pour les habitants de la commune et 660 € pour les autres communes, et de le passer à 600 € pour les habitants de la commune (afin de compenser les écarts) et 750 € pour les autres communes.*

*Les membres du Conseil valident à l'unanimité les tarifs proposés.*

***Rappel prochaine date de conseil : 8 novembre à 18h30***

*Madame DEPREUX lève la séance à 20h30*